



PROCES VERBAL Du Comité Directeur

CONSULTATION par Courriel du mardi 16 février 2021

Présidence : M. René MOLLE

Membres Consultés (es) :

Mmes. Delphine AUBIN – Sabrina BEN EL KHATTAB

MM Éric COLLINET – Bruno DALLA LIBERA – Denis DECARME - Bertrand GAUDRILLER – Jean-Pierre GERTSCH – Philippe LABBE - Laurent MARANDEL – Éric MODE – Jean-Marc OUDIN – Dominique PERQUIN – Pascal ROTON - Éric VIGIER – Laurent ROGIER – Lilian LEBEGUE – Gilles MOREAU

**Validation du Protocole Sanitaire destiné aux clubs
en vue des détections et des séances de perfectionnement de jeunes**

Le Comité Directeur a proposé, pour validation, la présentation d'un protocole d'organisation et de contenus adaptés aux conditions sanitaires du moment, en vue des actions de détections U13 et des séances de perfectionnement pour les autres catégories de jeunes concernées par le plan d'actions départemental.

Après consultation par email, avec retour immédiat, les membres du CODIR ont validé à l'unanimité le protocole sanitaire.

PROTCOLE SANITAIRE DEFINI PAR LE DISTRICT MARNE DE FOOTBALL sur les opérations de détection et les séances de perfectionnement de jeunes

- 1. Organisation de la séance sur une demi-journée (durée : 1h45 à 2h)**
- 2. Référent COVID identifié (le responsable de l'action)**
- 3. Pas d'utilisation des vestiaires : les joueurs(ses) arrivent en tenue sportive. Il leur sera demandé de se munir d'un petit sac, où ils auront leur gourde et chaussures à crampons (changement sur le terrain).**
- 4. Port du masque obligatoire en dehors de la pratique sportive pour les joueurs et l'encadrement.**
- 5. Séance organisée à huis clos.**
- 6. Gel hydroalcoolique à disposition des joueurs(ses) pour se laver les mains à leur arrivée et à la fin de la séance.**
- 7. Respect des gestes-barrière (rappel).**

ORGANISATION de la SEANCE

- 1. Groupe de 15 à 20 joueurs(ses) présents sur la séance**
- 2. 3 à 4 groupes de joueurs(ses) constitués (5 à 6 joueurs par groupe)**
- 3. Chasuble individuel donné au début à chaque joueur(se) (pas de changement en cours).**
- 4. Matériel manipulé par l'encadrement (mise en place avant).**
- 5. Chaque groupe de 5 joueurs(ses) reste ensemble durant toute la séance (pas de changement pour aller dans un autre groupe)**
- 6. Dans chaque groupe, distance de 2m minimum entre les joueurs(ses) dans les différents contenus de la séance. Pas de contact entre les joueurs (opposition, duel interdits).**
- 7. Port du masque pour les encadrants pendant la séance (sauf pour s'adresser aux joueurs).**
- 8. Distance mini. de 2m entre l'éducateur-intervenant et les joueurs(ses).**
- 9. Durant les temps de pause (attente ou hydratation), respect de la distance de 2m entre joueurs(ses).**

Le Président

René MOLLE

Le Secrétaire Général

Jean-Pierre GERTSCH